

Soins de Santé
Circulaire OA no 2024/58 du 26-2-2024
Applicable à partir de 1-01-2024
Remplace circulaire 2022 /306 du 19-08-2022

385 /73

Liste des banques de matériel corporel humain agréées

En exécution de l'article 37, § 9, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, l'arrêté royal du 2 juin 2010 fixe les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût de délivrance de matériel corporel humain.

Une de ces conditions prévoit que le matériel corporel humain doit être délivré par une banque de matériel corporel humain agréée, en Belgique, en application de l'article 7, § 2, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique (Moniteur belge du 30 décembre 2008).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 2 juin 2010, le prix de la délivrance du matériel corporel humain doit être attesté sur la note d'hospitalisation par l'hôpital où le matériel est implanté.

Un numéro d'agrément distinct pour chaque type de matériel corporel humain ou groupe de matériel corporel humain est attribué à chacune des banques de matériel corporel humain agréées.

La liste des banques de matériel corporel humain agréées se trouve en annexe. Cette liste comprend le nom de l'établissement exploitant la banque, le(s) numéro(s) d'agrément(s), le type/groupe de matériel corporel humain relatif à l'(aux) agrément(s) et la période de validité de(s) l'agrément(s).

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes:

banques MCH_26022024.docx

Tel: 02/524 97 97

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT EXPLOITANT	NUMERO D'AGREMENT	TYPE/GROUPE DE MATERIEL CORPOREL HUMAIN	PERIODE D'AGREMENT
ZNA Campus Stuivenberg Lange Beeldekensstraat 267 2060 ANTWERPEN	7-10009-31-212	Peau	Arrêt des activités le 31/01/2017
	7-10009-31-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour perfusion	11/12/2020-10/12/2024
Onze Lieve Vrouw Ziekenhuis campus Asse Bloklaan 5 1730 ASSE	7-10126-11-213	Têtes fémorales	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jan AV Ruddershove 10 8000 BRUGGE	7-10049-88-213	Tissus de l'appareil locomoteur	23/09/2020-22/09/2024
	7-10049-88-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	12/02/2021-11/02/2025
Institut Jules Bordet Rue Héger Bordet, 1 1000 BRUXELLES	7-10079-58-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses et lymphocytes spécifiques)	Arrêt des activités le 26/10/2022
	7-10079-58-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	21/10/2022-20/10/2026
	7-10079-58-222	Sang de cordon	21/10/2022-20/10/2026
Hôpital Erasme Route de Lennik, 808 1070 BRUXELLES	7-10406-22-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2022- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10406-22-218	Autre matériel corporel humain destine à des thérapies cellulaires (glioblastomes)	Arrêt des activités le 28/12/2011
	7-10406-22-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	Arrêt des activités le 31/12/2013

Universitair Ziekenhuis Brussel Laarbeeklaan 101 1090 BRUSSEL	7-10143-91-213	Tissus de l'appareil locomoteur	12/09/2022- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules mononucléaires de sang périphérique)	23/05/2023-22/05/2027
	7-10143-91-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (îlots de Langerhans)	15/01/2022-14/01/2025
	7-10143-91-218	Don,obtention et contrôle d'autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques)	01/01/2014-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	30/10/2020-29/10/2024
Hôpital Militaire Reine Astrid Avenue Bruyn, 200	7-19001-60-210	Valves cardiaques	Suppression de l'agrément le 31/12/2017
1120 BRUXELLES	7-19001-60-216	Vaisseaux sanguins	Suppression de l'agrément le 31/12/2017
Service des brûlés de l'Hôpital Central de la base Reine Astrid Bruynstraat 1 1120 BRUSSEL	7-19001-60-212	Peau	11/10/2023- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-19001-60-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Cliniques Universitaires Saint Luc (UCL) Avenue Hippocrate 10/1545 1200 BRUXELLES	7-10403-25-210	Valves cardiaques	16/10/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-212	Peau	Arrêt des activités le 22/05/2017
	7-10403-25-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	25/08/2023-24/08/2027
	7-10403-25-216	Vaisseaux sanguins	16/10/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-218	Cellules souches adipeuses	Arrêt des activités le 31/03/2017
	7-10403-25-218	Cellules souches hépatiques	06/04/2023-05/04/2027
	7-10403-25-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (îlots de Langerhans)	21/09/2022-20/09/2026
	7-10403-25-218	Hépatocytes	01/10/2016- prolongé jusqu'à décision définitive

	7-10403-25-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2019-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	31/05/2023-30/05/2027
ASBL Grand hôpital de Charleroi Grand Rue, 3 6000 CHARLEROI	7-10010-30-212	Peau	01/01/2019-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10010-30-221	Cellules souches hématopoïétiques	27/09/2022-prolongé jusqu'à décision définitive

A.Z. Monica Eeuwfeestkliniek Florent Pauwelslei 1 2100 DEURNE	7-10682-37-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 30/04/2012
Universitair Ziekenhuis Antwerpen Wilrijkstraat 10 2650 EDEGEM	7-10300-31-211	Tissus ophtalmiques	05/06/2021-04/06/2025
	7-10300-31-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	27/11/2020-26/11/2024
	7-10300-31-215	Tissus tympano-ossiculaires	22/07/2023- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10300-31-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (apharèse de monocytes et de leucocytes, cellules limbales épithéliales)	01/01/2022-21/03/2025
	7-10300-31-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	06/03/2021-05/03/2025
	7-10300-31-221	Cellules souches hématopoïétiques	23/01/2021-22/01/2025
Universitair Ziekenhuis Gent De Pintelaan 185 9000 GENT	7-10670-49-211	Tissus ophtalmiques	22/04/2021-21/04/2025
	7-10670-49-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	05/11/2023- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-215	Tissus tympano-ossiculaires	17/06/2023- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-216	Vaisseaux sanguins	10/03/2020-09/03/2024
	7-10670-49-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules mononucléaires)	14/07/2023-13/07/2027
	7-10670-49-219	Kératinocytes	Arrêt des activités le 24/09/2022
	7-10670-49-220	Membranes amniotiques	20/10/2020-19/10/2024
	7-10670-49-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/02/2022-31/01/2026
	7-10670-49-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	27/10/2023- prolongé jusqu'à décision définitive

	- 100 10 00		
Jessa Ziekenhuis Salvatorstraat 20 3500 HASSELT	7-10243-88-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens autologues)	22/06/2022-21/06/2025
	7-10243-88-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	05/10/2022-04/10/2025
Sint Elisabethziekenhuis Nederrij, 133 2200 HERENTALS	7-10308-23-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 16/05/2013
Sint-Jozefskliniek Roeselaarsestraat 47 8870 IZEGEM	7-10124-13-213	Têtes fémorales	Arrêt des activités le 15/09/2021
A.Z. Groeninge Campus St Maarten Burgem. Vercruysselaan 5 8500 KORTRIJK	7-10396-32-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et volets crâniens)	18/10/2022-17/10/2026
Centre Hospitalier de Jolimont-Lobbes Rue Ferrer, 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	7-10146-88-221	Cellules souches hématopoïétiques (dons autologues et dons allogéniques familiaux/dirigés)	18/04/2023-17/04/2027
Universitaire Ziekenhuis Leuven (K.U.L.) Herestraat 49 3000 LEUVEN	7-10322-09-211	Tissus ophtalmiques	23/11/2021-21/11/2025
	7-10322-09-212	Peau	12/09/2020-11/09/2024
	7-10322-09-213	Tissus de l'appareil locomoteur	24/04/2021-23/04/2025
	7-10322-09-215	Tissus tympano-ossiculaires	28/08/2023- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques - glioblastomes)	16/05/2023-15/05/2024
	7-10322-09-218	Don, obtention et contrôle d'autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires : cellules souches mésenchymateuses et cellules mononucléaires de la moelle osseuse (autologue) et biopsies musculaires (autologue)	01/09/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-219	Don, obtention et contrôle des kératinocytes	01/01/2014- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-220	Membranes amniotiques	27/01/2021-26/01/2025
	7-10322-09-221	Cellules souches hémato- poïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	27/03/2021-26/03/2025
	7-10322-09-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	20/06/2020-19/06/2024

CHU Sart Tilman Domaine Universitaires du Sart-Tilman B35 4000 LIEGE	7-10707-12-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2021-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10707-12-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules souches de la moelle osseuse, cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses et cellules pré-ostéoblastiques)	12/10/2022-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10707-12-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	06/11/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10707-12-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/01/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10707-12-222	Sang de cordon	01/01/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
CHU Mont-Godinne Av Dr Thérasse 1 5530 YVOIR	7-10039-01-221	Cellules souches hématopoïétiques	31/03/2023-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Delta Wilgenstraat, 2 8800 ROESELARE	7-10117-20-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens)	01/04/2021-31/03/2024
	7-10117-20-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneurs pour infusion	15/01/2024-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jozef Steenweg op Merksplas, 44 2300 TURNHOUT	7-10063-74-213	Têtes fémorales	Refus de l'agrément
Gasthuiszusters Antwerpen St-Augustinuslaan 20 2610 WILRIJK- ANTWERPEN	7-10099-38-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Suppression de l'agrément le 14/11/2018
	7-10099-38-215	Tissus tympano-ossiculaires	30/06/2020-29/06/2024
	7-10099-38-216	Vaisseaux sanguins (limité aux veines)	Arrêt des activités le 01/10/2019
Vivalia - Cliniques du Sud Luxembourg Rue des Déportés 137 6700 ARLON	7-10246-85-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 23/11/203
5. 00 / II (LOI)	7-10246-85-218	Autre matériel corporel humain (tissus prolifératifs)	Arrêt des activités le 31/12/2023
Chirec – Hôpital de Braine l'Alleud Rue Wayez 35 1420 BRAINE L'ALLEUD	7-10723-93-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2020-prolongé jusqu'à décision définitive